

## DESCRIPTION DE POSTE

### **Sage-femme consultante en formation et perfectionnement professionnel pour l'ACSF**

*Savoir la reconnaître et agir : renforcer les capacités des sages-femmes à répondre à la violence familiale et à la maltraitance envers les enfants*

**Travaux techniques :** L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est à la recherche d'une (1) sage-femme consultante en formation et perfectionnement professionnel qui sera responsable de développer et animer des formations pour le programme *Savoir la reconnaître et agir : renforcer les capacités des sages-femmes à répondre à la violence familiale et à la maltraitance envers les enfants*.

**Durée du contrat :** février à novembre 2021

**Lieu :** à distance, incluant des déplacements éventuels au Canada (si la situation sanitaire le permet)

### **Contexte**

L'ACSF a obtenu du financement de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour un projet d'une durée de trois ans (de juillet 2020 à mars 2023) intitulé *Savoir la reconnaître et agir : renforcer les capacités des sages-femmes à répondre à la violence familiale et à la maltraitance envers les enfants*.

Le but du projet est de donner aux sages-femmes autochtones et non autochtones les moyens de reconnaître la maltraitance envers les enfants, la violence familiale et l'exposition des enfants à celle-ci, et d'y répondre de manière sécuritaire.

Les activités du projet comprendront la conception et la réalisation de sondages servant à déterminer les lacunes dans les connaissances et les compétences quant à la reconnaissance de la maltraitance envers les enfants et de la violence familiale, et la capacité d'y répondre; la conception et la transmission de contenus éducatifs sur la maltraitance envers les enfants et la violence familiale à l'intention des sages-femmes en exercice et en formation; et la conception, la production et la distribution de cinq ressources adaptées à la pratique sage-femme.

La mise en œuvre du projet est dirigée par la coordonnatrice de projets de l'ACSF pour le programme de prévention de la violence basée sur le genre, en collaboration avec la coordonnatrice de l'engagement communautaire du NACM et en partenariat avec l'Université McMaster.

### **Objectif et responsabilités**

#### **Objectif :**

Développer quatre formations de perfectionnement professionnel (FPP), y compris tout le matériel nécessaire à la tenue d'ateliers en personne et de webinaires pour l'ensemble des membres de l'ACSF, et donner jusqu'à six formations.

#### **Responsabilités :**

La sage-femme consultante technique développera **quatre** formations de perfectionnement professionnel interactives sur la violence familiale et la maltraitance envers les enfants. Celles-ci seront adaptées à partir des modules du cours pilote en pratique sage-femme *Addressing Family Violence in Clinical Care* (Intervention face à la violence familiale en pratique clinique) pour créer des formations destinées aux sages-femmes en exercice.

Le matériel de chaque formation comprendra un guide pour les participant-e-s et un autre pour la personne qui donnera la formation, ainsi que tous les documents de cours nécessaires. Les ressources documentaires seront développées à partir des modules du cours destinés aux étudiant-e-s en pratique sage-femme et s'appuieront sur le programme en ligne actuel, auquel les participant-e-s s'inscrivent pour participer aux formations de perfectionnement professionnel.

Ces formations prendront la forme de webinaires et d'ateliers en personne et seront offertes dans les deux langues officielles.

### **Méthodologie**

La sage-femme consultante en formation et perfectionnement professionnel consultera la coordonnatrice de projet et d'autres parties prenantes et examinera les résultats de l'enquête visant à évaluer le niveau de connaissances des sages-femmes sur la violence familiale. En se basant sur ces informations et d'autres ressources existantes (voir plus bas), elle formulera des recommandations concernant les modules d'apprentissage et l'approche à adopter pour les formations de perfectionnement professionnel destinées aux sages-femmes en exercice (public cible principal). Le public cible secondaire comprend les étudiant-e-s en pratique sage-femme ainsi que d'autres professionnels de la santé et des services sociaux. Les recommandations retenues seront intégrées dans des formations de perfectionnement professionnel offertes par la sage-femme consultante en formation et perfectionnement professionnel, sous forme de webinaires ou d'ateliers en personne (si les mesures liées à la COVID le permettent).

### **Rémunération**

Le Consultant sera rémunéré pour ses services au montant de **10,000\$ CAD**.

### **Qualifications**

- Minimum de cinq d'expérience en pratique clinique sage-femme
- Expérience confirmée en développement et animation de formations de perfectionnement professionnel à l'intention de professionnels de la santé
- Connaissances sur la violence basée sur le genre, la violence familiale et les pratiques d'anti-oppression, un atout

### **Présenter sa candidature**

Veillez envoyer votre CV ainsi qu'une courte lettre de présentation expliquant ce qui vous motive à occuper ce rôle et ce qui vous qualifie aux critères de sélection. Envoyez le tout en un seul fichier PDF ayant pour titre votre nom suivi de *PD-Consultant\_GBV* à [atassignon@canadianmidwives.org](mailto:atassignon@canadianmidwives.org).

Veillez soumettre votre candidature avant le **10 février 2021, à 17h (heure de l'Est)**.

Pour toute question concernant le mandat de sage-femme consultante, veuillez-vous adresser à Elvira Truglia, Chef de projet, Application des connaissances (Prévention de la violence basée sur le genre), à [etruglia@canadianmidwives.org](mailto:etruglia@canadianmidwives.org).